

Selon la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page : Page 1 de 7

Version 8.5

Date de révision : 05-07-22

Date d'impression : 2-2-2023

Nom commercial : Gomme Arabique

SECTION 1 : Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise

1.1 Identification du produit :

Nom du produit : Gomme Arabique
 Numéro REACH : Un numéro d'enregistrement n'est pas disponible pour cette substance car la substance ou l'utilisation est exemptée d'enregistrement, le volume annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou l'enregistrement est programmé avec une date limite d'enregistrement ultérieure.
 CAS No : 9000-01-5

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Utilisation principale : utilisation industrielle, utilisation professionnelle.
 Utilisations déconseillées : Aucune connue.

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Distributeur responsable : ASSYST bvba / A.S.O.W. bvba
 Hellegatstraat 13a
 2590 Berlaar
 Belgique
 Tél : +32 495 50 61 14 / +32 496 83 70 27
 Site web : www.assyst.org / www.artsuppliesonweb.com
 Courriel : ao@assyst.org / vera.opsommer@assyst.org

1.4 Numéro de téléphone d'urgence :

Pour la Belgique: Appelez le **Centre Antipoison (070 245 245 - gratuit)**, s'il n'est pas disponible: **02 264 96 30** (tarif normal) ou votre médecin. Dans des situations mettant votre vie en danger, appelez toujours le numéro d'urgence européen **112**.

Pour la France :

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS	02 41 48 21 21
BORDEAUX	05 56 96 40 80
LILLE	0800 59 59 59
LYON	04 72 11 69 11
MARSEILLE	04 91 75 25 25
NANCY	03 83 22 50 50
PARIS	01 40 05 48 48
TOULOUSE	05 61 77 74 47

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Classification selon la directive (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Pas une substance ou un mélange dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage :

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/GHS] :

Pas une substance ou un mélange dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008.

2.3 Autres dangers :

Cette substance/mélange ne contient aucun composant pouvant être considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations écologiques :

La substance/le mélange ne contient pas de composants supposés avoir des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à un niveau de 0,1 % ou plus.

Selon la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page : Page 2 de 7

Version 8.5

Date de révision : 05-07-22

Date d'impression : 2-2-2023

Nom commercial : Gomme Arabique

Informations toxicologiques :

La substance/le mélange ne contient pas de composants supposés avoir des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à un niveau de 0,1 % ou plus.

SECTION 3 : Composition et informations sur les ingrédients

3.1 Substances :

Nom de la substance (synonymes) :	Identification du produit	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [EU-GHS/CLP].
Gomme arabique	N° CAS : 9000-01-5 No CE : 232-519-5	<= 100 %	-

Composition spécifique en raison de la réglementation applicable non nécessaire à montrer.

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours :

Par inhalation :

Après l'inhalation : air frais.

Au contact de la peau :

En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau/se doucher.

En cas de contact avec les yeux :

Après contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion :

Après ingestion : faire boire de l'eau à la victime (pas plus de deux verres).

En cas de malaise : consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets aigus et retardés :

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir section 2.2) et/ou section 1.1.

4.3 Indication de l'attention médicale immédiate et du traitement spécial requis :

Aucune donnée disponible

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction :

Agents extincteurs appropriés :

Eau

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Poudre sèche

Moyen d'extinction inapproprié :

Il n'y a pas de restrictions sur les agents extincteurs pour cette substance/mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Nature des produits de décomposition non connue.

Inflammable.

En cas d'incendie, des gaz et des vapeurs d'incendie dangereux peuvent être générés.

5.3 Conseils aux pompiers :

En cas d'incendie, portez un masque à air comprimé.

5.4 Informations complémentaires

Aucun.

SECTION 6 : Mesures en cas de rejet accidentel de la substance ou du mélange

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Conseils pour les non-aidants :

Selon la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Version 8.5

Date de révision : 05-07-22

Page : Page 3 de 7

Date d'impression : 2-2-2023

Nom commercial : Gomme Arabique

Éviter l'inhalation de poussières.

Dégagez la zone de danger, suivez les procédures d'urgence, consultez un expert.

Pour la protection personnelle, voir la section 8.

6.2 Précautions environnementales :

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Couvrez les drains.

Recueillir, lier et pomper les matières déversées .

Respectez les éventuelles restrictions matérielles (voir paragraphes 7 et 10).

Enregistrement à sec.

Envoyer pour élimination.

Nettoyer la surface contaminée.

Éviter la formation de poussière.

6.4 Référence à d'autres sections :

Pour l'élimination des déchets, voir la section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage :

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sûre de la substance ou du mélange :

Pour les précautions à prendre, voir le chapitre 2.2.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités :

Bien scellé.

Sec.

Température de stockage recommandée, voir l'étiquette du produit.

Classe de stockage

Classification allemande du stockage (TRGS 510) : 11 : Solides inflammables.

7.3 Utilisation finale spécifique :

Une partie des utilisations énumérées à la section 1.2 ; aucune autre utilisation n'est acceptée.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/mesures de protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle :

Composants avec des limites sur le lieu de travail

Le produit ne contient aucun ingrédient pour lequel des valeurs d'exposition ont été établies.

8.2 Mesures de contrôle de l'exposition :

Mesures techniques appropriées

Utiliser selon les règles et pratiques courantes liées à l'hygiène et à la sécurité industrielles.

Se laver les mains avant chaque pause et à la fin de la journée de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Utilisez une protection faciale et/ou oculaire testée et approuvée par des organismes officiels tels que NIOSH (US) ou EN166 (UE).

Lunettes de protection.

Protection de la peau

Cette recommandation ne concerne que le produit mentionné dans la fiche de données de sécurité, pour les applications que nous avons spécifiées.

Si l'agent est dissous ou mélangé à d'autres substances, dans des conditions autres que celles spécifiées dans la norme EN374, veuillez contacter le fournisseur des gants homologués CE (par exemple, KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Contact complet

Matériau : caoutchouc nitrile

Épaisseur minimale de la couche : 0,11 mm

Temps de percée : 480 min

Matériau testé : KCL 741 Dermatril® L

Selon la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Version 8.5

Date de révision : 05-07-22

Page : Page 4 de 7

Date d'impression : 2-2-2023

Nom commercial : Gomme Arabique

Contact spad

Matériau : caoutchouc nitrile

Épaisseur minimale de la couche : 0,11 mm

Temps de percée : 480 min

Matériau testé : KCL 741 Dermatril® L

Protection respiratoire

Requis en cas de formation de poussière.

Nos recommandations pour la protection respiratoire filtrante sont basées sur les normes suivantes : DIN EN 143, DIN 14387 et autres normes applicables relatives au système de protection respiratoire utilisé.

Type de filtre recommandé : Type de filtre P1.

L'employeur doit veiller à ce que l'entretien, le nettoyage et le contrôle des équipements de protection respiratoire soient effectués conformément aux instructions du fournisseur.

Ces mesures doivent être documentées en détail.

Prévention de l'exposition environnementale :

Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base :

Prévenir

Forme :	Correction de
Couleur :	Jaune
Odeur :	Aucune donnée disponible
Valeur seuil de l'odeur :	Aucune donnée disponible
pH :	Aucune donnée disponible
Point de fusion/congélation :	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition :	Aucune donnée disponible
Point d'éclair :	Non applicable
Taux d'évaporation :	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	Aucune donnée disponible
Inflammabilité élevée/faible ou limites d'explosion :	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité relative :	environ 1,4 g cm ³
Solubilité dans l'eau :	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau :	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation :	Aucune donnée disponible
Température de décomposition :	Aucune donnée disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique :	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique :	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives :	Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes :	Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations de sécurité

Poids spécifique en vrac :	environ 400 kg/m ³
Taille des particules	< 0,40 mm - Taille moyenne des particules

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :

Pour les substances et mélanges organiques inflammables, en général : pour les poussières soufflées par le vent dans une répartition fine correspondante, le risque d'explosion de poussière.

Selon la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Version 8.5

Date de révision : 05-07-22

Page : Page 5 de 7

Date d'impression : 2-2-2023

Nom commercial : Gomme Arabique

10.2 Stabilité chimique :

Le produit est chimiquement stable dans des conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Réactions dangereuses potentielles :

Réactions violentes possibles avec : les agents oxydants forts.

10.4 Conditions à éviter :

L'exposition à l'humidité peut affecter la qualité du produit.

Aucune information disponible.

10.5 Matériaux à interaction chimique :

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

En cas d'incendie : voir le chapitre 5.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Toxicité aiguë

DL50 Oral - Rat - > 16,000 mg/kg

Notes : (RTECS)

Inhalation : Aucune donnée disponible

Peau : Aucune donnée disponible

Corrosion/irritation de la peau

Aucune donnée disponible

Lésion oculaire grave/irritation oculaire

Aucune donnée disponible

Sensibilisation des voies respiratoires et de la peau

Aucune donnée disponible

Mutagénicité dans les gamètes

Aucune donnée disponible

Cancérogénicité

Aucune donnée disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Aucune donnée disponible

Risque d'inhalation

Aucune donnée disponible

11.2 Informations complémentaires

RTECS : LX8580000

À notre connaissance, ses propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été étudiées de manière approfondie.

En cas de manipulation correcte, aucun effet toxique n'est attendu.

L'inhalation de poussières doit être évitée car même les poussières inertes peuvent avoir des effets néfastes sur les voies respiratoires.

Utiliser selon les règles et pratiques courantes liées à l'hygiène et à la sécurité industrielles.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité :

Aucune donnée disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité :

Aucune donnée disponible.

12.3 Bioaccumulation :

Selon la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Version 8.5

Date de révision : 05-07-22

Page : Page 6 de 7

Date d'impression : 2-2-2023

Nom commercial : Gomme Arabique

Aucune donnée disponible.

12.4 Mobilité dans le sol :

Aucune donnée disponible.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB :

Cette substance/mélange ne contient aucun composant pouvant être considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

La substance/le mélange ne contient pas de composants supposés avoir des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à un niveau de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets nocifs :

Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Instructions pour l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets :

Produit

Les déchets doivent être éliminés conformément à la législation nationale et locale.

Stockez les substances dans leur emballage d'origine et veillez à ce qu'elles ne soient pas mélangées à d'autres déchets.

Traitez les emballages non nettoyés de la même manière que le produit lui-même.

Sous www.retrologistik.com, vous trouverez plus d'informations sur les processus de retour des produits chimiques et des emballages.

Si vous avez d'autres questions, vous pouvez également nous contacter.

Directive sur les déchets 2008/98 / CE.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme une substance dangereuse

14.2 Nom propre de la cargaison selon le modèle de réglementation de l'ONU

Non réglementé comme une substance dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme une substance dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Remarques : Code IMDG groupe de ségrégation - aucun

Non réglementé comme une substance dangereuse

14.5 Risques environnementaux

Non réglementé comme une substance dangereuse

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au Code IBC

Non applicable pour le produit tel que livré.

SECTION 15 : Informations statutaires

15.1 Réglementations et législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange :

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) numéro 1907/2006.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

SECTION 16 : Autres informations

Selon la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Version 8.5

Date de révision : 05-07-22

Page : Page 7 de 7

Date d'impression : 2-2-2023

Nom commercial : Gomme Arabique

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité (FDS) sont conformes aux directives 1272/2008/CE et au règlement 1907/2006/CE (REACH) annexe II de la Commission de la CEE.

REJET DE LA RESPONSABILITÉ

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ont été obtenues à partir de sources qui, à notre connaissance, sont fiables. Toutefois, les informations ont été mises à disposition sans aucune garantie - directe ou implicite - quant à leur exactitude. Les conditions ou les méthodes de manipulation, de stockage, d'utilisation ou de finition du produit échappent à notre contrôle et à notre gestion et peuvent éventuellement échapper à notre connaissance. Pour cette raison et pour d'autres, nous n'acceptons aucune responsabilité, tandis que la responsabilité pour les pertes, les dommages ou les dépenses qui peuvent découler de quelque manière que ce soit de la manipulation, du stockage, de l'utilisation ou de la finition et de l'élimination du produit est expressément rejetée. Cette fiche de données de sécurité a été élaborée, et doit être utilisée exclusivement, pour ce produit. Si le produit est utilisé comme composant d'un autre produit, les données de la fiche de données de sécurité peuvent ne pas être applicables.